



République d'Haïti
Repiblik d'Ayiti

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈRE AGRICULTURE
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE LA QUARANTAINE ET DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES PRODUITS AGRICOLES ET DE PÊCHE

Claircine 20, Rue Shabro/Claircine 2943-751

No : DQCSPAP/PS/PI/

Claircine le _____ 2014

PERMIS SANITAIRE A L'IMPORTATION DE PRODUITS ANIMAUX / POISSONS

La présente est pour autoriser :

Sollicitant : _____

Adresse complète : _____

A importer de (Fournisseur) : _____

Adresse complète : _____

No. : _____

Les PRODUITS ANIMAUX / POISSONS répondent au signalement suivant :

	PRODUITS	QUANTITE
1)		
2)		
3)		

TOTAL PRODUITS ANIMAUX / POISSONS : _____

Ces produits animaux / poissons doivent être accompagnés d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que :

- le pays d'origine est indemne de SEPTICEMIE HEMORRAGIQUE VIRALE, de VIREMIE PRINTANIERE de CARPE, de NECROSE HEMATOPOIETIQUE INFECTIEUSE, de NECROSE HEMATOPOIETIQUE EPIZOOTIQUE, de HERPES VIROSE DU SAUMON MASOU.
- ces produits proviennent d'animaux inspectés avant l'abattage et reconnus indemnes de maladies infectieuses ou contagieuses.
- ils ont été travaillés et emballés dans des installations officiellement agréées pour l'exportation.

Le présent Permis d'importation n'exclut pas les procédures en usage au Ministère du Commerce en matière d'importation de produits comestibles et applicable jusqu'au _____ et pour la quantité ci-dessus indiquée.

Dr Jh-Jolivert TOUSSAINT, DMV-Agr
Directeur de la DQCSPAP

/mja.